

TABLEAU DE BORD ASF

L'activité des établissements spécialisés au premier trimestre 2018

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) **regroupe l'ensemble des établissements spécialisés** : quelque 280 entreprises (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées et entreprises d'investissement).

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : le **financement de l'équipement des particuliers** (avec le crédit à la consommation - où les adhérents de l'ASF représentent près de 50% du total des opérations -), le **financement des investissements des entreprises et des professionnels** (investissements d'équipement et investissements immobiliers par crédit-bail, autres financements locatifs et financements classiques), **les services financiers** (affacturage, cautions, titrisation), **les services d'investissement** (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).

Hausse de la production au premier trimestre

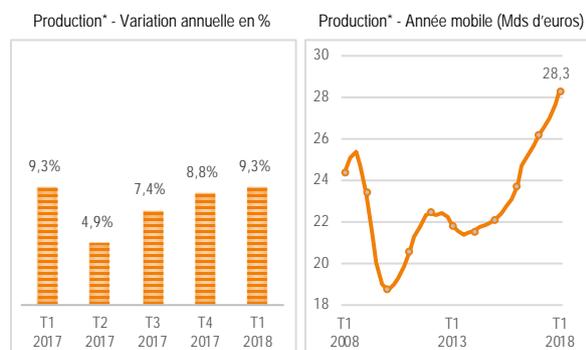
L'activité des établissements spécialisés continue d'être bien orientée au premier trimestre 2018 dans tous les secteurs : les opérations avec les entreprises et les professionnels progressent significativement et celles avec les particuliers de façon plus modeste.

LES FINANCEMENTS AUX ENTREPRISES ET AUX PROFESSIONNELS

Financements locatifs d'équipement :

La croissance s'accroît

+9,3%

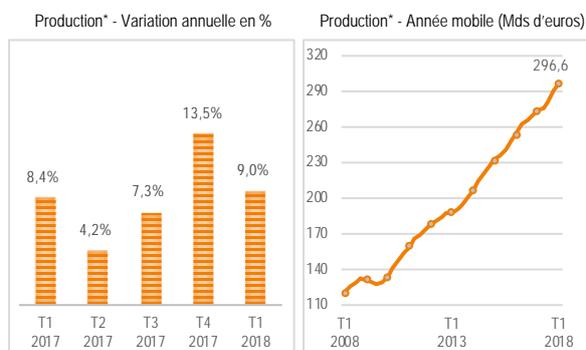


* Données trimestrielles

Affacturation :

L'activité maintient un bon cap, bien que ralentie

+9%



* Données trimestrielles

Le rythme de **croissance** de l'activité des établissements spécialisés dans le **financement locatif** de l'équipement des entreprises et des professionnels (location avec ou sans option d'achat) **s'accroît**. Avec **6,9 Mds d'euros**, les nouveaux investissements progressent de **+9,3%** au premier trimestre 2018 par rapport à la même période de l'année précédente, après **+8,8%** à l'automne 2017 et **+7,4%** le trimestre précédent. A fin mars 2018, la production cumulée des douze derniers mois atteint **28,3 Mds d'euros**, soit un volume d'activité supérieur de **+11,6%** au niveau d'avant-crise de l'été 2008 (25,4 Mds d'euros).

Au cours des trois premiers mois de 2018, les opérations avec option d'achat sont en hausse de **+8%** avec **3,8 Mds d'euros**, dont **+7,6%** pour les opérations en crédit-bail mobilier *stricto sensu*¹ (**3,2 Mds d'euros**). Les opérations de location sans option d'achat (location financière et location longue durée) sont en augmentation de **+10,9%** avec **3,1 Mds d'euros**.

Enfin, les mêmes établissements ont réalisé des financements sous forme de crédits d'équipement classiques pour **0,7 Md d'euros**².

Après une nette accélération au quatrième trimestre 2017, la croissance de l'affacturation est ralentie au premier trimestre 2018, tout en maintenant une progression significative des opérations.

Avec **73 Mds d'euros** de créances prises en charge au cours des trois premiers mois de 2018, l'activité est en hausse de **+9%** par rapport à la même période de l'année précédente.

A fin mars 2018, la production cumulée des quatre derniers trimestres atteint **296,6 Mds d'euros**, soit une progression sur un an de **+8,5%**, après **+8,4%** à fin décembre 2017.

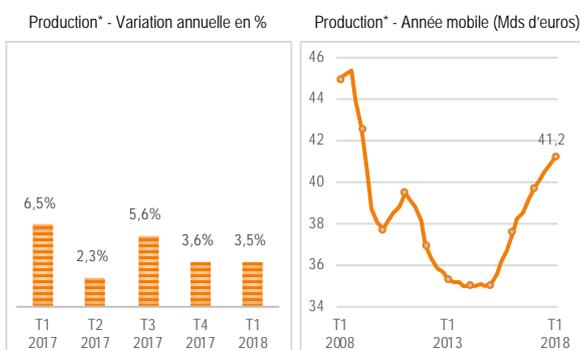
On rappelle qu'en 2017, l'affacturation a été le premier moyen de financement court terme des entreprises et a constitué une solution de financement pour plus de **43 000** entreprises.

¹ Au sens de la loi du 2 juillet 1966.

² L'évolution de ces financements est parfois marquée par des variations de grande amplitude, la modestie des chiffres les rendant dépendants d'opérations ponctuelles de montant - relativement - important.

LES FINANCEMENTS AUX PARTICULIERS

Crédit à la consommation³ : Tendance d'ensemble positive **+3,5%**



* Données trimestrielles

Avec **10,2 Mds d'euros**, la production de nouveaux crédits à la consommation par les établissements spécialisés **progresses au premier trimestre 2018 de +3,5%** par rapport à la même période de l'année précédente, soit un rythme de croissance comparable à celui enregistré au dernier trimestre 2017 (+3,6%). La phase de redressement de l'activité enclenchée depuis 2015 se poursuit puisqu'à fin mars, la production cumulée des quatre derniers trimestres atteint désormais **41,2 Mds d'euros**.

Les évolutions des principaux secteurs sont les suivantes :

- La plus forte hausse est enregistrée par les financements d'**automobiles d'occasion** avec une progression de **+13,1%** par rapport au premier trimestre 2017 avec **1,1 Md d'euros**. Selon le mode de financement : la croissance est beaucoup plus marquée pour les opérations de location avec option d'achat (LOA) (+54,9% au premier trimestre 2018) que pour les crédits affectés (+10%).
- Pour les financements d'**automobiles neuves**, la hausse de la production est de **+7,4%** au premier trimestre avec

2,1 Mds d'euros. Comme les trimestres précédents, cette performance s'explique par le développement soutenu des opérations de LOA (+13,2% par rapport au premier trimestre 2017), les financements par crédits affectés étant dans le même temps en net repli (-6%).

- Après trois trimestres consécutifs de baisse de l'activité, les **prêts personnels** renouent avec la croissance : avec **3,5 Mds d'euros**, ils progressent de **+1,8%** au premier trimestre 2018.
- En revanche, les **crédits renouvelables** continuent d'être mal orientés : les nouvelles utilisations (**2,4 Mds d'euros**) reculent de **-0,7%** au premier trimestre.
- Avec **0,7 Md d'euros**, les financements destinés à l'**amélioration de l'habitat** et aux **biens d'équipement du foyer** (électroménager, équipement multimédia, meubles...) se contractent de **-2%** au cours des trois premiers mois de 2018.

DONNEES CHIFFREES

PRODUCTION (Montants en millions d'euros) · Crédit : montant des nouveaux crédits distribués (hors agios) · Location : montant des investissements nouveaux (HT)	1er trimestre 2017*	1er trimestre 2018	Variation 2018 / 2017
· Equipement des entreprises et des professionnels	7 196	7 598	+5,6%
· Financements par crédit classique (1) (2)	871	684	-21,4%
· Financements par location de matériels	6 326	6 914	+9,3%
· Location avec option d'achat	3 497	3 775	+8,0%
· Crédit-bail mobilier (loi du 2.7.1966)	2 927	3 150	+7,6%
· Autres opérations de LOA (voitures particulières)	570	625	+9,7%
· Location sans option d'achat (3)	2 829	3 138	+10,9%
· Equipement des particuliers (crédit à la consommation)	9 873	10 223	+3,5%
· Financements par crédit classique	8 197	8 282	+1,0%
· Crédits affectés	2 394	2 436	+1,8%
· Automobiles neuves	603	567	-6,0%
· Automobiles d'occasion	882	971	+10,0%
· Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer (4)	721	707	-2,0%
· Autres biens ou services (5)	187	192	+2,5%
· Crédits renouvelables (nouvelles utilisations à crédit)	2 403	2 385	-0,7%
· Prêts personnels (y compris rachats de créances)	3 400	3 460	+1,8%
· Financements par location	1 677	1 941	+15,8%
· Location avec option d'achat d'automobiles neuves	1 391	1 575	+13,2%
· Location avec option d'achat d'automobiles d'occasion	65	100	+54,9%
· Autres	221	266	+20,5%
· Affacturage (6)	66 974	72 969	+9,0%

* Les chiffres concernant 2017 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 mars 2018. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Hors crédits-stocks et assimilés.

(2) L'évolution de ces financements est parfois marquée par des variations de grande amplitude, la modestie des chiffres les rendant dépendants d'opérations ponctuelles de montant - relativement - important.

(3) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les opérations de location financière sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.

- Les opérations de longue durée sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(4) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.

(5) Deux-roues, véhicules de loisirs, bateaux de plaisance, divers.

(6) Montant des créances prises en charge. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.